



3
Un nouveau centre
logistique pour la zone de
police de Bruxelles-Ouest



7
Grande campagne
de ramassage



15
19 février 2011
Showcase Kwa !

Jette info

n° 183

Jette en poche

Le petit guide d'information pratique
de l'administration communale



Jette en poche

L'administration communale constitue souvent un interlocuteur incontournable pour les citoyens. Vous allez rénover, vous voulez des informations sur le programme pour les seniors, vous cherchez une salle de sport, vous désirez contacter le CPAS,...

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille se rendre à La Maison communale pour obtenir des renseignements. Parce qu'un petit coup de fil peut parfois éviter des déplacements inutiles ou des malentendus, l'administration communale de Jette publie, chaque année, le « Jette en poche ». Vous trouverez ce petit guide débordant d'informations pratiques, ce mois-ci, avec votre journal communal d'information.



Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

La réception de Nouvel An a attiré de nombreux Jettois

La Salle communale des Fêtes était bien remplie, le samedi 15 janvier, à l'occasion de la traditionnelle réception de Nouvel An de la commune de Jette. Les incontournables ne faisaient évidemment pas défaut : bons vœux, discours et toast à la nouvelle année. Sans oublier la petite touche jettoise : beaucoup d'informations disponible à divers stands.



Les Jettois présents ont été accueillis par une haie d'honneur constituée du bourgmestre Hervé Doyen, des échevins et d'une délégation de conseillers communaux rassemblés pour leur présenter leurs meilleurs vœux pour 2011. Le bourgmestre a commencé son discours par l'histoire d'un habitant mécontent qui aurait aimé le voir déblayer la neige lui-même lors de la première attaque hivernale de cette année. Cette prise à partie l'a hanté pendant quelques jours mais s'est rapidement estompée grâce à quelques anecdotes que lui ont racontées des Jettois plus enclins à voir le verre à moitié rempli. Cette catégorie constitue d'ailleurs la gran-

de majorité des habitants de Jette, les résultats de la récente enquête de satisfaction en attestent comme s'est plu à le rappeler le bourgmestre.

Après le discours, les verres ont tinté pour une agréable année 2011. Bon nombre de personnes présentes ont profité de l'occasion pour flâner le long des différents stands dressés dans la Salle communale des Fêtes. La zone de police de Bruxelles-Ouest, le CPAS, le Foyer jettois, l' AIS, la Croix-Rouge, l'Agence locale pour l'Emploi ainsi que plusieurs services communaux étaient sur place pour fournir à la population jettoise d'utiles renseignements.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 23 février à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.iris-net.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Bonnes résolutions

2011 est là. Nous avons l'habitude de prendre des résolutions qui ne survivent généralement pas au cap du premier mois. Il n'en est rien à Jette. De concert avec les nombreuses organisations et associations présentes sur notre territoire, l'administration communale s'investit pleinement pour faire de Jette une commune trépidante, sûre et solidaire. Nous pouvons avancer, à juste titre, que la nouvelle année a bien commencé.

Au niveau de la solidarité, nous essayons déjà de donner le bon exemple en soutenant des initiatives louables. Prenez, par exemple, le restaurant social Restojet sur la place Cardinal Mercier. Les midis en semaine, ce restaurant social offre un repas chaud de qualité à un prix limité. Le contact social joue aussi un rôle important dans le projet Restojet. L'administration communale voulait donner un petit coup de pouce à ce projet honorable et lui a versé les revenus de la vente du livret « L'histoire de Jette en images », soit une somme de près de mille euros.

Au niveau de la sécurité aussi, 2011 a bien démarré. Jette compte dorénavant un septième représentant au sein du conseil de police de la zone de Bruxelles-Ouest. Grâce à ce représentant supplémentaire, Jette pèse désormais plus lourd dans le processus décisionnel de la zone de police. En outre, le nouveau centre logistique et administratif de la zone de police Bruxelles-Ouest a ouvert, ce mois-ci, dans la rue Faes. Ce centre logistique permettra aux collaborateurs de la zone de police d'effectuer efficacement leurs missions de sécurité.

Pour ce qui est de l'aspect « trépidant » de notre commune, de nombreuses activités figurent au programme des semaines et des mois à venir. Je pense notamment au grand rendez-vous culturel des 2 et 3 avril, le Parcours d'Artistes. L'administration communale offre aux artistes la chance montrer leurs œuvres au grand public. Elle le fait également à l'occasion de nos expositions régulières, souvent dans le cadre magnifique de l'abbaye de Dieleghem. Les activités culturelles ou sociales sont également le fruit d'organisations externes qui se distinguent par leurs motivations et engagements incessants. Ainsi, la course de voitures miniatures Picorchamps fêtera cette année ses 30 ans. Vous pourrez assister au showcase Kwa !, avec des artistes venus de tous horizons, le 19 février au centre Armillaire. Notez d'ores et déjà cette soirée multiculturelle pleine de musique du monde dans votre agenda.

Votre député-bourgmestre Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Gestion financière et comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h

Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme): fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegghem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Le centre « Faes », une nouvelle implantation pour la zone de police Bruxelles-Ouest

L'inauguration officielle du nouveau centre logistique et administratif de la zone de police Bruxelles-Ouest a eu lieu le 19 janvier 2011. C'est en présence de ses 4 collègues bourgmestres, parmi lesquels Hervé Doyen, et du chef de corps Johan De Becker que le président du collège de police Philippe Moureaux a coupé le ruban du bâtiment flambant neuf situé rue Edouard Faes 125.

Ceux qui se souviennent encore de l'ancien garage écarquillent maintenant les yeux à la vue de la nouvelle implantation de la zone de police de Bruxelles-Ouest. On n'a regardé ni à la dépense (1.600.000 €) ni aux efforts pour faire en sorte que cet endroit satisfasse pleinement à sa nouvelle affectation, celle de centre logistique de la zone.

Concrètement, cela signifie que tous les services de support y ont été transférés : GRH et formation, achats et entretien et un car-wash pour les véhicules de police. Le bien-être des membres du personnel de police a aussi été pris en compte dans le développement du centre. Ils peuvent notamment travailler à leur condition physique dans la salle de fitness équipée d'un dojo et s'y entraîner à l'auto-défense ainsi qu'à la maîtrise de la violence.

Il est clair que ce nouveau bâtiment offrira un cadre idéal aux collaborateurs de la zone de police de Bruxelles-Ouest qui y effectueront leurs tâches de manière efficace et participera à leur bien-être.



Ce nouveau bâtiment offrira un cadre idéal aux collaborateurs de la zone de police de Bruxelles-Ouest



Jette, bien représentée au conseil de police



Le Jettois Hannes De Geest occupe, depuis peu, la place de Jean-Claude Mertens au sein du conseil de police. Par conséquent, Jette compte désormais 7 représentants au conseil de police de la zone de Bruxelles-Ouest.

La zone de police de Bruxelles-Ouest est composée des communes de Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean. Après la réforme des polices à la fin des années '90, la structure décisionnelle a été revue. Concrètement, les grandes lignes de travail de

cette zone de police sont définies conjointement par le collège de police, au sein duquel siègent tous les bourgmestres concernés, et par le conseil de police. Ce dernier compte 25 membres, issus des différentes communes selon une répartition proportionnelle. A l'instar de la clé de répartition des coûts, la représentation de Jette s'élève à 24%.

Avec Molenbeek-Saint-Jean (40%), notre commune a la plus grande représentation de la zone de police.

Les membres du conseil de police sont choisis parmi les conseillers communaux des différentes communes, avec obligation de respecter, à la fois un équilibre femme/homme et une répartition des rôles linguistiques. Lorsque Jean-Claude Mertens, de Ganshoren, a démissionné du conseil de police, un nouveau représentant a été choisi par le conseil, parmi tous les élus et non élus néerlandophones. Hannes De Geest (sp.a) a été choisi pour siéger au conseil de police, de telle sorte que Jette y a désormais 7 représentants. Les autres Jettois étant Mohammed Errazi (PS), Nathalie Gobbe (MR), Benoît Gosselin (LBJ), André Liefverinckx (PS), Annemie Maes (GROEN) et Elise Van der Borst (LBJ).

Ce conseil de police se réunit, en séance publique, une fois par mois et adopte des décisions concernant le budget de la zone de police, la nomination du personnel, l'approbation des décisions du collège de police, les adjudications. Il a aussi le droit d'interpeller le collège de police. Avec un représentant supplémentaire, Jette peut désormais peser plus lourdement dans le processus décisionnel qui concerne la zone de police.



Un emploi dans le secteur public...



La commune de Jette organise un examen en vue de constituer une réserve de recrutement (n'aboutissant pas à un engagement immédiat) - valable 3 ans - pour les fonctions suivantes:

Médecin vétérinaire

(niveau A2)

- être en possession du diplôme de médecine vétérinaire
- être inscrit(e) à l'Ordre des Médecins vétérinaires

Contrôleur des travaux

(niveau B1)

- être en possession d'un Bachelor / Graduat (orientation technique)

Contrôleur-adjoint des travaux

(niveau C1)

- être en possession d'un diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un diplôme d'études moyennes du degré inférieur ou assimilé et compter 10 ans d'ancienneté d'expérience utile.

Intéressé(e) ?

Envoyez votre candidature comprenant une photocopie du diplôme (+ éventuelle attestation d'équivalence) et le formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site web de la commune: http://www.jette.be/fr/08_economie/offreemploi/annonce.htm ou disponible au service GRH - 1er étage - bureau 136) complété et signé pour le 21 février 2011 au plus tard à :

Administration communale de Jette - Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - Examens de recrutement - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service GRH (bureau 136) de l'administration communale les lundis, mardis, mercredis et vendredis entre 8h30 à 12h30, ainsi que les jeudis de 13h à 16h.

Renseignements : 02.422.31.91/96 - examens@jette.irisnet.be

La commune de Jette promeut l'égalité des chances.

Les qualités humaines sont déterminantes quel(le) que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Un emploi au Centre public d'Action sociale de Jette...



Le service d'Aide aux Familles du CPAS de Jette est à la recherche de

2 aide-ménagères (m/f),

1 temps plein et 1 mi-temps (date présumée d'entrée en fonction : le 1er avril 2011), dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Les candidatures sont à envoyer au plus tard pour le 20 février 2011 par lettre recommandée (la date de la poste faisant foi) au CPAS de Jette, à l'attention de Madame la Présidente - rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 à 1090 Jette, ou via email à l'adresse hrm.jette@publilink.be.

Consultez aussi régulièrement le site internet de la commune (www.jette.be, rubrique « Economie et Emploi » - Offres d'emploi) pour les postes vacants au CPAS de Jette.

Les candidatures des personnes non retenues et qui auront satisfait aux épreuves de sélection seront automatiquement conservées et réexaminées prioritairement dans le cadre de procédures de recrutement analogues organisées endéans 1 an.

Activités :

- Assurer diverses tâches ménagères, les courses ainsi que l'entretien courant du logement ;
- assurer un rôle d'observation et de prévention, repérer et signaler les situations à risques ;
- participer aux réunions d'équipe ;

- veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Profil :

- Témoigner d'une expérience en rapport avec la fonction constitue un atout ;
- être de préférence titulaire du brevet Selor (Art 8 et 9 § 1 – niveau élémentaire) ;
- être dans les conditions A.C.S (Actiris).

250.000 tests d'haleine durant la campagne annuelle de Bob

Des contrôles d'alcoolémie renforcés pendant les fêtes de fin d'année

La campagne Bob s'est achevée début janvier. Au total, quelque 250.000 conducteurs ont soufflé dans le ballon, soit deux fois plus qu'en 2007. Il ressort des chiffres que le pourcentage de conducteurs ivres est moins élevé mais les automobilistes contrôlés positifs avaient sensiblement plus d'alcool dans le sang.

Bob a fêté cette année ses 15 ans. Placée sous le slogan « I Bob You », la campagne mettait l'accent sur la principale raison qui pousse certains à être Bob, à savoir le fait d'aimer les autres et de ne pas vouloir que quelque chose de mal leur arrive. Et vu que la conduite sous influence est risquée tout au long de l'année, la nouvelle campagne continue au-delà de la période des fêtes. Les chauffeurs qui lèvent trop le coude s'exposent à une lourde amende, une interdiction temporaire de conduire et/ou au retrait de leur permis de conduire.

Le message ne change pas : pas d'alcool au volant

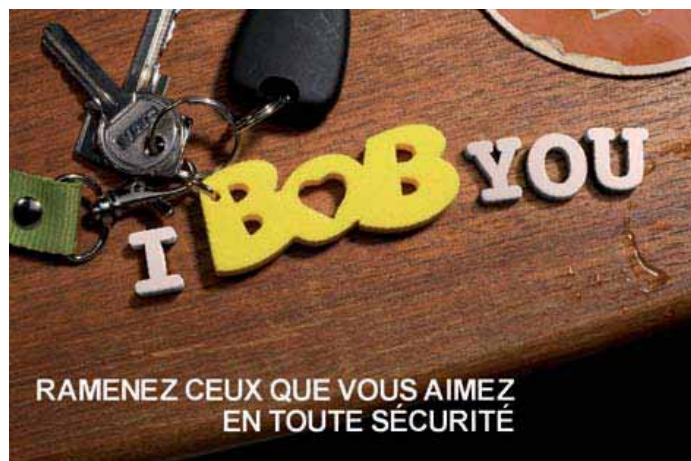
230 décès dus à des automobilistes ivres chaque année

Selon l'Observatoire européen de la Sécurité routière (ERSO), l'alcool joue un rôle dans près d'un quart des accidents mortels en Europe alors qu'1% seulement des kilomètres est parcouru par des conducteurs ayant bu. Si l'on applique ces chiffres à la Belgique, cela signifie que, l'an dernier, plus de 230 personnes ont perdu la vie dans un accident lié à l'alcool.

Chaque année, des centaines de vies pourraient être épargnées si tous les conducteurs s'abstenaient de boire avant de prendre le volant. La campagne Bob et les contrôles qui s'y rapportent constituent la meilleure méthode pour faire pas-

ser le message. Etre Bob est le moyen idéal de veiller à ce que les personnes qui vous tiennent à cœur puissent rentrer chez elles en sécurité après la fête.

La fin de la période des fêtes ne signifie pas que les services de police vont cesser d'effectuer des contrôles d'alcoolémie. Des contrôles surprises auront régulièrement lieu, à toutes les heures du jour. Un(e) automobiliste averti(e) en vaut deux.



De Lijn lance une nouvelle ligne entre Jette et Hal

De Lijn lance une nouvelle ligne de bus entre Hal et Jette (l'UZ Brussel plus spécifiquement). La compagnie de transports en commun assure dès lors une meilleure accessibilité à la limite ouest de Bruxelles. Cette ligne 810 dessert différents centres commerciaux, des hôpitaux ainsi que des pôles d'emploi. Elle permet en outre d'attraper des correspondances avec le réseau de la STIB.

La ligne 810 traverse les communes suivantes : Hal, Buizingen, Lot, Ruisbroek, Drogenbos, Anderlecht, Dilbeek, Grand-Bigard, Zellik, Relegem, Wemmel et Jette. Avec plus de 80 arrêts sur son trajet, la ligne présente incontestablement des endroits de montée et de descente intéressants pour tout le monde. Entre l'UZ Brussel et Dilbeek, le parcours de la ligne 810 est identique à celui de la ligne 820 existante (Dilbeek – Zellik – UZ Brussel – Heysel – Vilvorde – Zaventem, Aéroport). Les horaires de la ligne 810 seront donc aussi accordés sur ceux de la ligne 820 de manière à ce que la fréquence de passage soit de 15 minutes sur la portion commune aux deux lignes.

Meilleure connexion avec l'UZ Brussel

La nouvelle ligne de bus offre une liaison facile avec, par exemple, le Westland Shopping mais surtout avec de nombreux pôles d'emploi situés dans les environs de Zellik, le long du boulevard Théo Lambert, du boulevard M. Carême et de la route de Lennik à Anderlecht ainsi que du boulevard de l'Humanité à Forest. Les élèves ont aussi bénéficié d'une attention particulière : la ligne 810 passe par l'institut Don Bosco à Grand-Bigard ainsi que des écoles à Hal. Les centres hospitaliers Bracops et Erasme à Anderlecht, de même que l'UZ Brussel et les centres universitaires de Jette seront encore plus accessibles.

Une correspondance avec la ligne de métro 5 au CERIA (à quelques pas de l'arrêt Anderlecht - Sint-Niklaas) ou à Veeweyde remet même toute la Région de Bruxelles-Capitale à portée de main.

Renseignements: De Lijn – 070.220.200 - www.delijn.be



Rénovation de la place Cardinal Mercier et environs

Les travaux démarrent le 21 mars 2011

La place Cardinal Mercier et ses environs subiront une rénovation dans les mois qui viennent. Vous le savez, Beliris, Infrabel, SNCB Holding, la STIB et la commune de Jette se sont associées pour embellir la place Cardinal Mercier et faire de la gare de Jette un lieu intermodal. Cette grande rénovation débutera le 21 mars 2011 par le renouvellement de la partie existante du parking situé le long de la rue Dupré.

3 phases

Les travaux seront divisés en 3 grandes phases : la première partie du parking situé le long de la rue Dupré, la place Cardinal Mercier en elle-même et, pour conclure, la seconde moitié du parking de la rue Dupré. La durée totale des travaux est estimée à 220 jours ouvrables. Si les conditions météorologiques s'avèrent défavorables, ce planning devra naturellement être réajusté. Le découpage du chantier en 3 phases distinctes a pour but de réduire au maximum les nuisances causées aux riverains et navetteurs. Il sera également tenu compte des vacances scolaires, périodes plus calmes.

Davantage de places de parking... mais autrement

En raison de sa position centrale et de sa fonction de lieu nodal pour les transports en commun, la place Cardinal Mercier occupe une place importante dans notre commune. On y trouve le commissariat de police, la gare, un arrêt de bus et de tram, l'église, des bibliothèques, un accès à une école et au parc Garcet ainsi que plusieurs commerces. En outre, de nombreux navetteurs passent par la place Cardinal Mercier pour se rendre sur leur lieu de travail. Par conséquent, tant le caractère social que la mobilité forment des points essentiels de ce projet de rénovation. Les travaux ne laisseront que peu d'espace à la voiture sur la place, aussi bien au niveau de la circulation qu'au niveau du station-



nement. En échange, le parking situé dans la rue Dupré, à l'arrière de la gare, sera largement agrandi, de nombreux emplacements supplémentaires y seront créés à la demande explicite du collège des bourgmestre et échevins et de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin. La place aura donc un look moderne, urbain, à la taille des habitants.

La gare de Jette sera aussi modernisée, en vue du Réseau Express Régional (RER). Le passage existant, sous les voies, sera revalorisé et agrémenté de deux accès entièrement rénovés destinés à fluidifier les échanges entre la voiture, le vélo, le train et le bus. Un deuxième passage souterrain est en outre prévu, il sera doté d'un ascenseur qui améliorera l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de rénovation prendront du temps mais, au final, ils feront de la place Cardinal Mercier l'une des places les plus conviviales de notre capitale.

Vous avez des questions ou des plaintes à formuler sur la rénovation de la place Cardinal Mercier et les environs de la gare ? Vous pouvez alors vous adresser à la ligne info mise en place pour les riverains : 0800.55.000 (de 7h à 22h) - info.projets@infrabel.be

Travaux publics dans la commune

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Rue de la Bravoure Travaux d'égouttage

En novembre dernier, Vivaqua Assainissement a entrepris des travaux d'égouttage afin de réparer 62 raccordements d'égout ainsi que le chemisage du collecteur. Le chantier, dont la durée estimée ne devait pas excéder la soixantaine de jours ouvrables, a dû être interrompu en décembre et en janvier. Il se poursuivra en février, sans provoquer de souci particulier en matière de circulation.

Rue Essegheem Réaménagement de la voirie

Une profonde rénovation de la rue Essegheem, consistant en l'aménagement d'une nouvelle voirie dans la portion comprise entre la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet de Naeyer, a commencé en septembre 2010. Le mois de février verra démarrer les travaux d'aménagement du réseau d'égouttage, de la voirie et des trottoirs, au départ du boulevard de Smet de Naeyer pour progresser vers la rue Jules Lahaye. Si les conditions météorologiques le permettent, la durée de ce chantier est estimée à près de nonante jours ouvrables durant lesquels peu de perturbations de circulation sont à prévoir. Cependant, il est possible que l'accessibilité de certains garages (du site Essegheem du Foyer jettois) soit temporairement impossible lors de l'aménagement du coffre de la voirie.



Grande campagne de ramassage Jusqu'à 3m³ d'encombrants retirés gratuitement

Du 27 février au 5 mars 2011, Bruxelles-Propreté organisera une grande campagne exceptionnelle de collecte pendant laquelle vous pourrez jeter gratuitement 3m³ d'encombrants.



Pour se débarrasser d'objets encombrants (vieux meubles, appareils ménagers,...), deux options s'offrent aux Bruxellois tout au long de l'année : se rendre à une des deux déchetteries régionales ou convenir d'un rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour un ramassage à domicile (voir ci-dessous). Cependant, Bruxelles-Propreté organisera une grande campagne de ramassage d'encombrants durant ce premier trimestre 2011. Des dates fixes ont été décrétées pour chaque commune ; les Jettois pourront recourir à ce service entre le 27 février et le 5 mars. Il est impératif de prendre rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté (au numéro de téléphone gratuit 0800.981.81) et d'être présent au moment de ramassage convenu.

Quels encombrants sortir ?

L'électroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur,

aspirateur, machine à laver, fourneau, TV, matériel hi-fi et informatique.

Le mobilier d'ameublement et de décoration : table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, commode, salon de jardin, parasol.

Objets divers : vélo, poussette, landau, planche à repasser, jouets, articles de cuisine,...

Ce qui NE sera PAS emporté par Bruxelles-Propreté : les déchets de jardin, les produits toxiques ainsi que le matériel de construction et de rénovation.

Notez que 3m³ équivalent à peu près à 1 canapé 2 places posé sur 1 canapé 3 places et 2 clubs. Au-delà des 3m³ gratuits, le tarif appliqué est de 19 €/m³ supplémentaire, avec une limite de 5 m³.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps 2011.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, à partir du 12 décembre 2010, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de février 2011:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
le 14 février de 17h à 17h45.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 28 février de 18h à 18h45.

Les bénévoles font la différence

2011 : Année européenne du Volontariat



L'Union européenne a décrété 2011 Année européenne du Volontariat. Une bonne raison de mettre à l'honneur les milliers de volontaires et saluer leur dévouement. Des événements, destinés à leur mettre encore plus de baume au cœur, seront organisés partout en Europe.

Au sein de l'Union Européenne, près de 100 millions d'individus exercent une activité volontaire dans des domaines de la vie sociale aussi variés que la santé, le sport, la jeunesse, l'éducation, la culture, ... et nourrissent ainsi la collectivité. Saviez-vous que la Belgique compte plus de 1,5 million de volontaires, soit près de 14% de la population ?

Les initiatives citoyennes et l'ancrage local sont les caractéristiques principales du volontariat. Il est créateur de lien et de cohésion sociale, de solidarités interpersonnelles et intergénérationnelles. Il est aussi synonyme de bien-être individuel, de réalisation de soi et de mieux-vivre ensemble : « Moi qui voulais "donner", j'ai "reçu" bien plus par la richesse des rencontres avec les personnes handicapées, les échanges chaleureux avec tous les bénévoles et le soutien de l'équipe de l'association. », explique une volontaire. A raison d'une fois par semaine, tous les jours, comme accompagnateur ou petite-main, seul(e) ou en famille, être volontaire, c'est s'engager résolument en faveur de la solidarité et

tirer une satisfaction inégalée parce que l'on tend la main.

Une société attentive

L'Année européenne du volontariat a été lancée en décembre 2010 avec le slogan « Changez les choses : devenez bénévole ! ». L'Union européenne reconnaît ainsi l'importance du bénévolat dans la construction d'une société plus démocratique, attentive et responsable. Vous envisagez peut-être faire du bénévolat. Consultez alors le site internet www.lebenevolat.be qui fournit divers renseignements sur le bénévolat aux organisations, bénévoles et autres personnes intéressées : droit du bénévolat, législation, nouveaux développements, publications, activités et postes vacants.

Renseignements:

www.lebenevolat.be

www.eyv2011.eu



Ce mois-ci, un guide pratique débordant de bonnes infos accompagne le Jette Info

Jette en poche

Le petit guide d'info pratique de l'administration communale

L'administration communale constitue souvent un interlocuteur incontournable pour les citoyens. Vous allez rénover, vous voulez des informations sur le programme pour les seniors, vous cherchez une salle de sport, vous désirez contacter le CPAS,...

De nombreuses informations se trouvent sur le site www.jette.be, mais tout le monde ne dispose pas d'une connexion internet ou n'a pas le réflexe de surfer sur le site communal. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille se rendre à La Maison communale pour obtenir des renseignements. Parce qu'un petit coup de fil peut parfois éviter des déplacements inutiles ou des malentendus, l'administration communale de Jette publie, chaque année, le « Jette en poche ». Ce petit guide déborde d'informations pratiques et vous aide à déterminer qui fait quoi dans notre commune. Le « Jette en poche » vous donne en un coup d'œil un aperçu des coordonnées de l'administration communale, du collègue des bourgmestre et échevins, de divers services publics tels que le CPAS, l'ALE, le Foyer jettois,.... Vous y découvrez en outre des données plus spécifiques telles que, notamment, les crèches, les écoles communales, les infrastructures culturelles ou sportives. Enfin, le « Jette en poche » reprend une série de numéros de téléphones utiles comme celui des pompiers, de Bruxelles-Propreté, des Finances,...

Zoom sur un quartier qui bouge

L'asbl L'Abordage, principalement active sur le site Essegheem du Foyer jettois, mettra bientôt les habitants de ce quartier en scène. Leur projet « Mais qui sont c'Essegheemois ? » a été retenu par la Fondation Roi Baudouin. Avec 4000 € de subvention, L'Abordage fera des locataires du Foyer jettois, les stars de leur propre film. Zoom sur ce projet de cohésion et de dynamisation sociales.

Le projet « Mais qui sont c'Essegheemois ? » fera participer tout le quartier à la réalisation d'une vidéo sur ce qui caractérise le quotidien d'une partie de Jette plutôt méconnue. Le dossier, bien pensé par les animateurs de L'Abordage, a séduit la Fondation Roi Baudouin qui leur a alloué une subvention de 4000 € pour concrétiser le projet, dans un délai d'un an environ. Il faut dire que la vocation sociale est omniprésente dans le chef des initiateurs qui entendent tisser du lien à tous les niveaux du quartier. Il ne s'agira pas en effet de filmer la vie d'habitants passifs, mais de donner la possibilité à chacun de s'investir dans la production, à la fois devant et derrière la caméra.

*La participation prévaut :
aux habitants de choisir le contenu
et la forme de la vidéo*

Des relations entre citoyens, de toutes tranches d'âge et de toutes origines, devraient découler naturellement de la curiosité (à voir une équipe se balader caméra à l'épaule pendant des jours), de la créativité de chacun et de la possibilité offerte à tous de participer à l'élaboration d'une vidéo qui parlerait d'eux.

De la place pour tout le monde

La proposition d'une vidéo a germé d'une expérience concluante menée, par L'Abordage, avec deux groupes d'enfants. C'étaient eux qui décidaient quoi faire, comment, l'œil fixé dans le viseur de la caméra ou la silhouette placée face à l'objectif. La créativité des jeunes et les réactions spontanées des adultes étaient tellement concluantes que le projet « Mais qui sont c'Essegheemois ? » s'est imposé. Les mois qui viennent seront consacrés à la mise en œuvre. Les animateurs insistent sur la dimension participative du processus décisionnel : ils veulent que les habitants, acteurs de leur propre film, décident eux-mêmes du support (long ou court métrage, documentaire,...) et de son contenu. Des publics se sont déjà montrés intéressés et l'on ne doute pas qu'un certain effet d'entraînement suivra. D'ailleurs, tout le monde est le bienvenu.

Des vœux des animateurs sociaux, la vidéo qui résultera du travail de L'Abordage devrait donc non seulement permettre de créer des interactions entre les usagers du site Essegheem mais aussi de montrer à quel point l'entraide et la solidarité informelles sont présentes dans le quartier. Une vision parfois trop éloignée de ce qu'en perçoivent les personnes qui n'y résident pas. La projection de « Mais qui sont c'Essegheemois ? » lors d'une grande fête publique, dans un an ? Pourquoi pas, mais en attendant, on prépare le matériel.

Renseignements : L'Abordage asbl – rue Jules Lahaye 169 à 1090 Jette – 02.426.52.67



Sports et détente au programme des congés de Carnaval

Du 7 au 11 mars, les écoliers auront droit à leur premier break de l'année 2011. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant la semaine de Carnaval. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

Soyez stages

Pour enfants de 4 à 14 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux et « culture club ».

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Centre de Formation Sportive asbl

Pour enfants de 2,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans différents centres : art floral et pâtisserie, baby-tennis, natation, circ' mômes, immersion linguistique en néerlandais, escalade, informatique et multi-sports,...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

Betty Moerenhoudt-Atelier de céramique et poterie

Pour enfants d'au moins 9 ans et adolescents. Céramique et poterie, travail du grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,... Cycle de 5 demi jours pour 85 €.

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - tel.: 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

Aqua & Sport Kids

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - tél.: 0476.93.89.02

Ecole de Vie – Centre des arts martiaux jettois

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 – 02.426.79.63 – sinani@telenet.be – www.camj.be



L'histoire de Jette en images

Les revenus du livre de photos versés au restaurant social Restojet

Pour fêter le 175^{ème} numéro du Jette Info, l'administration communale avait conçu « L'histoire de Jette en images », un nouveau livre d'anciennes photographies retraçant poétiquement l'histoire de Jette. Un concours avait même été organisé pour l'occasion. 50 lauréats ont reçu un exemplaire gratuit du livre en question, tandis que les Jettois qui le désiraient pouvaient l'acheter à l'Accueil de La Maison communale. Les recettes de la vente du livre « L'histoire de Jette en images » ont été versées à Restojet, le restaurant social situé sur la place Cardinal Mercier.



Le livre s'est vendu à près de 200 exemplaires, de telle sorte que la responsable du restaurant social s'est vu remettre la coquette somme de 996 €. Le chèque a été remis par le bourgmestre Hervé Doyen, en présence des collaborateurs de l'imprimerie communale et d' Yves Degavre, qui a mis sa connaissance approfondie de l'histoire de Jette au service de la rédaction des explications. La traduction en bruxellois a été faite par Marcel De Schrijver, de l'association de Speegelmanne.

Restojet est géré par la maison d'accueil Monfort. En semaine, le restaurant social propose un repas chaud à prix limité, sur le temps de midi. Le prix bas demandé permet de rendre accessible à de nombreuses personnes un bon repas qu'elles ne pourraient pas se payer autrement. De plus, le contact social joue un rôle important. Une travailleuse sociale anime d'ailleurs des activités pendant l'après-midi, renforçant d'autant plus l'aspect social du projet Restojet ces derniers mois.

Le coup de pouce financier de l'administration communale les aidera certainement à poursuivre leur travail social.

A la recherche d'une bonne résolution pour 2011 ? Faites don de votre sang !



La Croix-Rouge a un besoin pressent de donneurs de sang. Aux alentours des fêtes de fin d'année, le nombre de donneurs de sang diminue drastiquement. Cela entraîne une menace de pénurie de plaquettes et de plasma.

Malgré toutes les technologies actuelles, le sang n'a pas encore de substitut chimique et ne peut être conçu artificiellement: il ne se fabrique qu'au sein de notre organisme. Mais, comme il s'y régénère régulièrement, nous pouvons en donner sans craindre de nous appauvrir...

Donner du sang, ce n'est pas juste une bonne action, un geste civique ou donner la vie. C'est avant tout permettre à une femme, un homme ou un enfant de réaliser ses rêves. Et, un jour, cette personne pourrait être vous ou l'un de vos proches... Alors, n'hésitez pas et devenez donneur(-se) de sang.

La Section locale de Jette vous invite à donner votre sang lors des trois collectes encore prévues en 2011 :

- jeudi 31 mars 2011
- lundi 20 juin 2011
- lundi 17 octobre 2011

de 17h à 19h30
au Centre de Santé
(rue Vandenschriek 77)

Renseignements: 0474.963.847 - 0474963847sang@croixrouge-jette.be

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces collectes, consultez le site www.transfusion.be pour trouver les collectes proches de chez vous.



Noces d'or ou centenaire? Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Le service des Seniors vous propose...



Lundi 28 février : dîner et thé dansant

Après un bon repas trois services, vous pourrez vous déhancher sur la piste de danse de l'établissement « Le Luther King ».

Transport en autocar. Rendez-vous à 11h15 au boulevard de Smet de Naeyer (derrière le cimetière de Jette, à l'arrêt du bus 53)

Prix : 24 € comprenant un repas avec entrée et plat principal, un goûter, l'animation avec musiciens et le transport. Boissons non comprises.

Dimanche 13 mars : opérette « Princesse Czardas »

Le Centre bruxellois de l'Opérette présentera « Princesse Czardas » de Emmerich Kalman.

Cette opérette viennoise vous emmène dans un music-hall de Gasbovar (Valdoslavie), le soir des adieux de la célèbre chanteuse Sylva Varesco. Celle-ci doit partir prochainement pour l'Amérique où l'appelle un brillant contrat, au grand désespoir du Prince Edwin, très épris d'elle. Pour empêcher son départ, le prince lui fait une promesse écrite de mariage. Mais le père du jeune homme veille : il doit épouser sa cousine Stasi, promise depuis l'enfance. Ce mariage est même officiellement annoncé dans la presse. Se croyant trahie, Sylva, désespérée, s'enfuit en Amérique.

Au Centre culturel d'Auderghem (bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles). Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier.

Prix : 33 € pour le spectacle et transport en autocar / 29 € pour le spectacle uniquement.

Réservations

A partir du mardi 1er février auprès du Service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - Entresol - bureau 047).

Horaire des réservations : les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (Iban : BE46-0000-0257-4136 et BIC : BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : « Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation ».

Avant d'effectuer tout paiement, prière d'appeler le service des Seniors au 02.423.12.66 ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be pour demander votre numéro de réservation.

Robert Van den Haute a 100 ans

Un hommage de circonstance pour le fondateur et ancien conservateur du Musée communal du Comté de Jette

Robert Van den Haute a passé le cap des 100 ans le 14 décembre 2010. A cette occasion, le fondateur et ancien conservateur du Musée communal du Comté de Jette a été fêté dans « son » musée, au sein de l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem.

Robert Van de Haute a attrapé très jeune le goût pour l'histoire

Robert Van den Haute est arrivé à Jette à l'âge de 3 ans. Un instituteur de primaire lui a transmis très tôt le goût pour l'histoire. A l'école normale, il fut l'élève favori du professeur Paul Bonenfant (plus tard professeur à l'ULB) et rencontra l'historien bruxellois Louis Verniers ainsi que l'écrivain/professeur de littérature Herman Teirlinck.

A la commune de Schaerbeek, il a travaillé sous la direction de l'archiviste Adhémar Martens, mieux connu sous le nom de Michel de Ghelderode, un des auteurs de théâtre les plus réputés. C'est d'ailleurs de Ghelderode qui fit découvrir à Robert Van den Haute les Archives du Royaume ; ce qui lui ouvrit, par la même occasion, les portes d'un tout nouveau monde. La réalisation la plus marquante de son travail de recherche historique est sans conteste le Musée communal du Comté de Jette qu'il a sorti des fonts baptismaux après sa retraite. Il était donc tout à fait normal que le désormais centenaire reçoive un hommage bien mérité sous la coupole de l'Abbaye de Dieleghem.



Photo Comté de Jette

Du toit de la Basilique aux Toitures de Jette

Jean Vonck, des Toitures de Jette, prévoit une grande fête pour 2012. Cela fera alors 50 ans qu'il gagne sa vie comme couvreur. Mais il n'est pas encore question de pension à 64 ans. Non pas que la succession ne soit pas assurée : son fils Pascal travaille avec lui et est le candidat tout désigné pour suivre les traces de son père. Mais Diana, la femme de la maison, ne se fait pas prier pour monter sur de hauts échafaudages.

Aller travailler loin, sur un château en France, cette idée n'enthousiasmait pas vraiment Jean Vonck. Le couvreur a choisi de rester à Jette.



Jean Vonck se souvient encore très bien de la première fois qu'il est monté sur un toit. Son père, qui s'occupait principalement de sanitaire, installait aussi des antennes de télévision dans les années '50 et '60. Jean l'assistait volontiers et découvrit par la même occasion qu'il ne souffrait absolument pas de vertige. A 15 ans, fatigué de l'école, il a donc commencé à travailler comme couvreur. Aujourd'hui, près de 50 ans plus tard, il lui est quasi impossible de passer à côté d'une échelle ou d'un échafaudage sans y grimper.

Au sommet de la basilique

Un des premiers jobs du jeune couvreur n'était pas des moindres : la basilique de Koekelberg. Son employeur de l'époque était un couvreur réputé qui travaillait avec plus de 100 apprentis. En 1962, Jean Vonck collabora donc au travail sur les cinq tours, le toit et la coupole de la plus célèbre basilique

du pays. Il se rappelle clairement des efforts qu'il devait déployer sur les gigantesques tours de 50 mètres de haut pour faire sa place au milieu des solides couvreurs.

Une vie pleine d'histoires

Il paraît évident qu'une vie de couvreur doit avoir son lot d'histoires et d'anecdotes. Parmi celles-ci, relevons l'offre d'un prince belge d'aller travailler sur son château en France et qu'il a poli-

ment refusée ou le morceau de cuivre coincé dans son pouce et à cause duquel on a redouté l'amputation mais qui, au final, n'a rien laissé d'autre qu'une cicatrice.

Jean Vonck a élevé son métier au rang d'art, le fait que l'on trouve parmi ses clients des familles qui lui sont fidèles depuis trois générations en atteste. Du travail bien fait, c'est sa marque de fabrique. Et il est fier de ce qu'il réalise pour ses clients depuis des années. Il admet pourtant que les meilleures années de sa profession sont derrière lui. Il trouve, par exemple, plus gratifiant de travailler avec des matériaux de grande valeur tels que le zinc plutôt qu'avec les alternatives actuelles. Les charges du personnel ont elles aussi changé au fil des ans, devenant sans cesse plus lourdes. Là où il employait jadis 6 ou 7 employés, il n'en compte plus que trois aujourd'hui : lui-même, son épouse Diana et son fils de 37 ans Pascal qui reprendra un jour le flambeau de Toitures de Jette. Mais, si cela ne dépend que du père Jean, ce jour n'est pas près d'arriver...

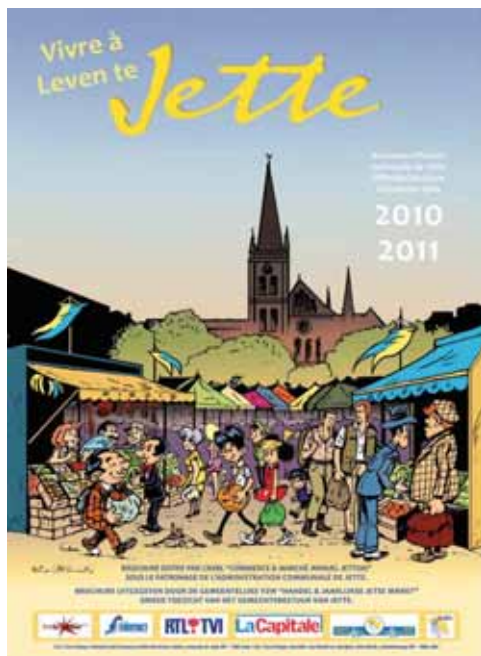


NOUVEAUX COMMERCES À JETTE

Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Votre publicité dans l'annuaire commercial « Vivre à Jette »



EDI
TION
20
11
-
20
12

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl « Commerce et Marché annuel jettois », publie chaque année l'annuaire commercial « Vivre à Jette ». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 48.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à lzels@jette.irisnet.be. Vous pouvez aussi vous inscrire via le site www.jette.be

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur Economie et emploi et ensuite sur Vivre à Jette.

Vous pouvez vous inscrire via le site www.jette.be



Plaisir de glisse sur la place Reine Astrid

Durant la période des fêtes, petits et grands ont pu apprécier les joies de la glisse sur la patinoire montée sur la place Reine Astrid. Cette grande piste de glace, de quelque 300m², était cette année également ouverte pendant les vacances de Noël, on y a donc vu de nombreux jeunes. Les plus petits et les écoles ont bénéficié de plages horaires spécialement réservées pour eux, de manière à profiter pleinement du plaisir de patiner sur la glace. Au total, pas moins de 6.500 personnes, parmi lesquelles 1.200 écoliers, ont enfilé des patins.

Cette initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché jettois présidée par Yves Putzeys, en collaboration avec l'association de commerçants Shopping Jette, a donc rencontré cette année encore un grand succès.



Un nouveau record pour les 30 ans de Picorchamps?



30^{ème} édition de Picorchamps

du vendredi 11 mars à 17h
au samedi 12 mars à 17h

au collège Saint-Pierre de Jette

(bd de Smet de Naeyer 229)

Entrée: 3 € / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Une course Open est organisée le mercredi 9 mars, de 19h à 23h. Tout le monde peut y participer, sous réserve de disponibilité.

Renseignements: Picorchamps asbl

- Rue Jules Lahaye 134 à 1090 Bruxelles

- tél.: 0476.290.500

- site internet: www.picorchamps.be

- email: picorchamps@picorchamps.be.

Les 24 heures de Picorchamps, qui se dérouleront du vendredi 11 au samedi 12 mars de 17h à 17h dans l'enceinte du Collège Saint-Pierre de Jette, promettent de nombreuses surprises aux spectateurs. En effet, cette année, Picorchamps fête ses 30 ans. Huit bolides se disputeront une course sans merci dans une ambiance de feu !

Picorchamps fait vivre les émotions des 24 heures de Francorchamps,... à l'échelle 1/32^{ème}. Certes les bolides de GP sont petits, mais les sensations ressenties par les participants et leurs supporters ne sont en rien réduites. Les équipes sont déjà constituées mais le public et les supporters sont les bienvenus.

Du vendredi 17h au samedi 17h, quelque 120 pilotes et mécaniciens se relayeront au volant d'Audi miniatures. Sur 8 pistes différentes d'une longueur totale de près de 60 mètres, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur petit véhicule. Mais aussi, les passionnés espèrent marquer cette 30^{ème} édition en rendant obsolète le record de distance existant. Cette année donc, plus de 192.604,91 mètres devront être parcourus.

Pour agrémenter cette course originale, restauration, bar, plusieurs animations et spectacles seront proposés aux petits comme aux grands : un concert des Zenfwoirés est prévu le vendredi soir ainsi qu'un atelier de grimage, des jeux, un château gonflable. Le samedi, un spectacle de clowns divertira les enfants. De plus, semaine de Carnaval oblige, un concours de déguisement est organisé pour tous les enfants avec défilé et remise de prix le samedi après-midi.

Fidèles à l'héritage scout, les organisateurs verseront une partie des profits des 24h de Picorchamps à l'asbl Clowns et Magiciens sans frontières.

24 HEURES SCALEXTRIC

PICORCHAMPS

A.S.B.L.

2011

Bon à découper

pour une entrée gratuite
valable pour une personne
entre le 11 mars 17h
et le 12 mars 17h.



19 février 2011

La clameur du monde en showcase

L'asbl Kwa ! n'est plus à présenter à Jette. Cela fait plusieurs années qu'elle organise des événements à vocation interculturelle et intergénérationnelle, dans une perspective de promotion de la cohésion sociale. On lui doit notamment le célèbre festival Jam' in Jette. En février, Kwa ! vous invite à un showcase des plus exotiques.

L'asbl Kwa! et le Centre culturel ont pris soin d'inviter près de 30 programmeurs musicaux et professionnels pour ce qui s'annonce comme une fabuleuse révélation en Musiques du monde. Au programme, le groupe Weli et le chanteur Joshua Alo séduiront indéniablement le public.

PROGRAMME :

De 20h à 20h45 : Joshua Alo

Cadet du monde du reggae, Joshua Alo écrit des textes, empreints de solidarité et d'espoir, qui captivent les cœurs et les esprits. Alo plonge dans les profondeurs de la soul, des sens et de la quiétude. Il ouvrira la soirée avec son ukulélé en interprétant ses compositions hawaïennes accompagné de son percussionniste.

De 20h45 à 22h15 : Weli

Influencés par la soul, le gospel et la musique traditionnelle africaine, Nicole Letuppe, Madina Dicko et Fredy Massamba, membres du groupe Weli, travaillent depuis plusieurs années avec et pour différentes formations professionnelles en qualité de musiciens, chanteurs et/ou invités.

Forts de leurs expériences et influences musicales, ils ont décidé de les associer afin de partager les histoires et anecdotes qui alimentent leur quotidien. Les musiciens de Weli ont pu notamment se produire auprès de Zap Mama, Arno, Baloji, Manou Gallo, Deus, Jonh Arcadius, Marlène Dorcéna, Lara Fabian, The Roots, Dider Awadi, Don Fiasko, Tangawissi, The Peas Project ou encore avec Gangbé Brass Band.

Essentiellement axé sur les chants polyphoniques, Weli s'accompagne de guitare, calebasses, likembé et autres instruments traditionnels africains. Un régal pour les yeux et les oreilles.



Showcase Kwa !

Le 19 février à partir de 19h

Entrée : 8 € / 6 € en prévente (avant le 17 février au centre Armillaire – bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements et réservations : 02.426.64.39 (Centre culturel de Jette) ou jaminbooking@gmail.com

Exposition

Andrazzi, figuration et abstraction éclatantes

Né à Kinshasa le 28 juin 1967, Andrazzi est un artiste polyvalent qui pratique aussi bien la peinture que la BD. Il a obtenu de nombreux prix dans des concours en Belgique (notamment le prix du public du concours d'affiches des Fêtes de Wallonie à Namur) et est répertorié dans l'ouvrage « XXème siècle, l'art en Wallonie ».

De la figuration à l'abstraction, de l'abstraction à la figuration, à la limite du pop-art,

Andrazzi est un artiste d'une richesse telle qu'il est à même de soulever l'enthousiasme d'un large public. A ne pas manquer !

Exposition d'Andrazzi

du 14 au 26 février de 14 à 18h, fermé les dimanche et lundi
vernissage le 12 février à 12h30
au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée gratuite

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39



en février

Cubisme abstrait

« Le bleu et moi » par Pascal Jenard



Pascal Jenard s'inscrit dans un mouvement de cubisme abstrait, où le bleu occupe une place prépondérante. Il exposera son travail pendant une semaine, dans le cadre enchanteur de l'abbaye de Dieleghem.

Paul Jenard atteint sa puissance d'expression par le mélange d'huiles et de matières.

Le bleu c'est avant tout une couleur intense, de vie et d'émotion: songez au ciel, à l'eau. De fait, à travers cette couleur, le peintre exprime les émotions qu'il ressent au quotidien. Son univers est partagé entre un monde linéaire et démantelé et, à l'opposé, un cubisme architecturé où la femme représente un élément-clé de son travail.

Peintre depuis l'âge de 15 ans, Pascal Jenard a participé au Parcours d'artistes de Jette en 2010 où il a marqué les esprits. A tel point qu'il a été invité à exposer au Cercle d'Art d'Eugène Simonis, ainsi qu'à l'Académie artistique de Koekelberg (AKA) avant d'obtenir le privilège d'exposer ses œuvres à l'abbaye de Dieleghem. L'épaisseur du temps lui permet aujourd'hui d'exprimer ses émotions à travers la peinture et de réaliser son rêve, son rêve bleu.

Exposition Pascal Jenard

du 12 au 20 février

vernissage le 11 février à 19h

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert : du mardi au vendredi de 14h à 18h, le weekend de 10h à 18h.

Renseignements : 0496.745.705

en mars

Exposition Louis Collet

Ce vaillant Jettois propose une rétrospective de son œuvre gravée

Louis Collet est né à Jette en 1930. Dès son plus jeune âge, il est irrésistiblement attiré par le besoin de s'exprimer par le trait et la couleur. . A la lumière de ses premières œuvres, on perçoit toute la logique de son aboutissement actuel.

L'abstraction, qui caractérise ses dernières gravures, prend tout son sens lorsqu'on connaît l'évolution de sa carrière depuis ses débuts. L'interrogation du réel toujours renouvelée, ce rapport ininterrompu par l'emploi de signes plastiques, apparaissent comme un travail ouvert, la quête d'une finition, une synthèse idéale entre le thème choisi et l'occupation parfaite de l'espace de la plaque, un accord total avec le moi profond de l'artiste.

Les planches actuelles sont un hommage à la force vive et à la beauté sauvage des paysages de la nature où l'artiste aime se fondre, trouvant dans l'élément rude et vigoureux de leurs graphismes, le flux régénérateur de son inspiration et de sa joie de vivre. Vous pourrez découvrir son œuvre début mars à l'abbaye de Dieleghem.

« Collet n'a rien d'un classique, sa poésie graphique est celle de la liberté et il demeure un artiste soucieux de perfection artisanale, indépendant et humain. Toute sa démarche est une longue quête spirituelle assoiffée d'harmonie. » (Extraits de E. Rouir).

« Œuvre gravée de 1947 à 2010 »

Exposition de Louis Collet

Du 5 au 13 mars

À l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

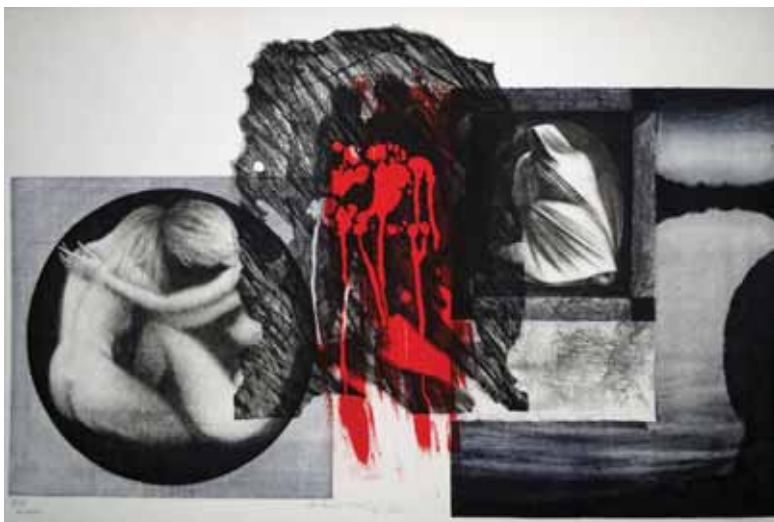
Vernissage le 4 mars à 19h

Heures d'ouverture :

du mardi au vendredi de 14h à 18h, le weekend de 10h à 18h

Entrée gratuite

Renseignements : abbaye de Dieleghem – 02.479.00.52



23 artistes à l'Abbaye Grande exposition collective dans le cadre du Parcours d'Artistes

Vous pourrez découvrir les œuvres de 23 artistes, du 18 mars au 3 avril, à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem. Cette exposition collective s'inscrit dans le cadre du Parcours d'Artistes jettois qui se déroulera, cette année, le premier weekend d'avril.

Cette exposition multiple vous donnera l'occasion d'apprécier le travail de Pat Badie, Thérèse Brion, Feliciano Costa de Oliveira, Myriam Cuyx, Greet De Maeyer, Roger De Moerloose, Guy De Simpele, Sophie Gonzalez Hontoria Lefevre, Christiane Jacobs, Pascal Jenard, Monique Lepinois, Dominique Leroy, Colette Menet, Brigitte Poulet, Martine Rymenhout, Stéphanie Sampieri, Nadine Thibaut, Herman Van den Meererschaut, Marie Van Groeningen, Lucienne Van Hoorde, Daniel Vigneron, Anne Wouters et Pierre Wynant.

Ces 23 artistes recouvrent une palette diversifiée de disciplines, allant de la peinture à la sculpture, en passant par la photographie et la fabrication de chapeaux. Thèmes et techniques combleront tous les goûts : décors méridionaux, paysages abstraits, dessins prétendument puérils, portraits colorés, ... L'offre artistique sera tellement grande et variée que chacun y trouvera son compte. Vous pouvez déjà vous faire une idée de ce qui vous attend en consultant le site internet du Parcours d'Artistes, mais une visite à l'abbaye vaudra vraiment le détour.



23 artistes à l'Abbaye

Du 18 mars au 3 avril

Vernissage le 17 mars à 19h
Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem

Rue Tiebackx 14

Du mardi au vendredi de 14h à 18h,
le weekend de 10h à 18h.

UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DES ÉCHEVINS DES COMMUNAUTÉS FRANÇAISE ET FLAMANDE PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW.

Renseignements :

ivincent@jette.irisnet.be -

02.423.13.57 -

www.artiestenparcoursartistes.be

Expo Kiki Bragard et U.S. Thalheim Des artistes internationales à La Maison communale

Vous pourrez apprécier les œuvres des artistes d'envergure internationale Kiki Bragard et U.S. Thalheim durant la seconde quinzaine du mois de mars, à l'occasion de l'Expo 100 organisée à La Maison communale pour le Parcours d'Artistes.

Coloré et expressif

L'artiste allemande Kiki Bragard vit et travaille à Aix-la-Chapelle, près de la frontière belgo-néerlandaise. Ses œuvres reflètent son univers coloré et divers. Ses peintures sont tantôt criardes, débordant de couleurs mordantes et de formes expressives, tantôt planantes, donnant au spectateur l'impression de planer dans des nuages. Au fil des ans, Kiki Bragard a développé différents styles qui créent au final une œuvre fournie au sein de laquelle chaque peinture raconte sa propre histoire mais laisse à celui qui la regarde la liberté de la remplir comme il l'entend. La liberté et l'aisance avec lesquelles Kiki Bragard peint se traduisent dans ses toiles. Les nombreux voyages qu'elle a réalisés constituent une source d'inspiration pour ses populaires « City Shapes ». Découvrez son œuvre de manière virtuelle sur www.state-depARTment-11.com.

D' uniques paysages constitués de visages

U.S. Thalheim habite aujourd'hui dans la ville néerlandaise de Kerkrade. L'humain dans toutes dimensions se trouve au cœur de ses peintures. Comme fondements, elle utilise des assemblages de « tazzle » et les travaille pour en faire un paysage surréaliste composé de visages... la vie comme un « tazzle ».

Elle fait mûrir ses portraits. Nous vivons dans un monde plein de gens, aux particularités et facettes multiples. Chacun de nous évolue en outre à travers son propre parcours, au gré de ses propres expériences. Ce qui se joue derrière le vernis, la façade, est ce qui est le plus important. U.S. Thalheim essaie de combiner tout cela dans son travail. Au final, on obtient une image complète de la personne, caractère compris. Elle tire son inspiration de la fréquentation quotidienne des autres ; fréquentation à l'issue de laquelle elle s'émerveille toujours du caractère unique de chacun de nous. Vous trouverez un avant-goût de son travail sur www.tazzle.de.

Expo 100 - Kiki Bragard et U.S. Thalheim

Du 17 mars au 3 avril 2011

A La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et le jeudi de 13h à 19h

Les samedi 2 et dimanche 3 avril 2011 de 11h à 19h, à l'occasion de l'Artiestenparcours d'Artistes.

Renseignements: ivincent@jette.irisnet.be - 02.423.13.57 - ivincent@jette.irisnet.be



UNE ORGANISATION DU SERVICE DES ACTIVITÉS BICULTURELLES DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DES ÉCHEVINS PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ÉCHEVINS.

« Ploef!, espace de rencontres culturelles Musique et films internationaux

2011 sera peut-être l'année où vous découvrirez PLOEF ! Plus On Est de Fous... PLOEF ! est un espace culturel de rencontres où vous pouvez tailler une bavette entre amis ou avec des voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de vos talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.

Ateliers polyphoniques

Du 1^{er} février à la fin du mois de mai, PLOEF ! Plus On Est de Fous... organise une série d'ateliers en vue de monter un ensemble vocal amateur. Pour chanter à plusieurs voix du swing, des chants du monde, de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui et mettre sur pied, en 15 séances, un petit concert polyphonique.

Celui ou celle qui sait chanter juste et veut développer son talent de chanteur(-euse) ne doit pas tarder à s'inscrire car le nombre de participants est limité !

Du 1^{er} février au 19 mai (sauf pendant les vacances scolaires) – chaque mardi soir de 19h15 à 21h15

Prix (pour un cycle complet) : 185 € – 155 € (seniors, étudiants, chômeurs)

Inscriptions : PLOEF! - 0472.63.99.08 ou 02.476.98.07

Agenda Ploef!

27.02.2011

16h – Film: Louise Michel –
Benoît Delépine & Gustave
Kervern



Ploef! Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100

www.ploef.eu - ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

Petit tour au Rayon vert



Concert

Le folk d'Haruko

Véritable perle au charme touchant, Haruko est une jeune folkeuse allemande prometteuse. Haruko est le pseudonyme derrière lequel se cache Susanne Stanglow. Ses mélodies mélangent la mélancolie de Cat Power, le calme et la sérénité de Joan Baez et le chant de Buffy Sainte-Marie. Actuellement, elle s'inscrit avec grâce dans cette nouvelle vague du folk féminin, entre Alela Diane et Mariee Sioux. Elle présentera son premier album « Wild Geese », parfait accompagnement des moments de contemplation et de bonheur calme.

Le 18 février à 20h

Entrée : 8 € (enfants, étudiants et chômeurs : 6 €)

Conférence sur Fausto Coppi + dégustations du Piémont



Icône des années 40 et 50, Fausto Coppi fait partie du panthéon des cyclistes au même titre que Merckx, Anquetil ou Armstrong. Né dans une famille de paysans, il apprend à rouler sur une bicyclette familiale rouillée avant de se faire enseigner les rudiments tactiques de la petite reine par un vieux masseur aveugle. De 1939 à 1960, l'Italien va passionner les foules par ses exploits flamboyants. Au travers de cette vie hors norme, c'est toute l'Histoire d'une époque qui transparaît. Cela a fasciné Francis Delmotte qui vous expliquera tout et plus sur la vie extraordinaire du coureur italien. Pour ceux qui souhaitent se restaurer en se mettant dans l'ambiance italienne, gastronomie et vins piémontais seront à découvrir en prélude à la conférence.

Le 19 février à 19h

Entrée : 5 € pour la conférence / 15 € avec le repas (sur réservation)



Concert

Wild Moccasins

Venu du Texas, Wild Moccasins est un groupe que l'on peut qualifier de « rock mélodique ». Leurs morceaux rappellent le meilleur des années 90 (The Cardigans, The Cranberries). Ils projettent une énergie juvénile irrésistible et proposent des trouvailles rythmiques et une pureté mélodique à découvrir. Leur premier EP a été élu « Best EP » 2010 lors des Houston Press Music Awards.

28 février à 20h

Entrée : 8 €

Centre culturel de Jette La culture sous toutes les coutures

Ciné-club Soukiraiï

El secreto de sus ojos



1974, Buenos Aires. Benjamin Esposito enquête sur le meurtre violent d'une jeune femme. 25 ans plus tard, il décide d'écrire un roman basé sur cette affaire « classée ». Ce travail d'écriture le ramène à ce meurtre qui l'obsède depuis tant d'années mais également à l'amour qu'il portait alors à sa collègue de travail. Benjamin replonge ainsi dans cette période sombre de l'Argentine où l'ambiance était étouffante et les apparences trompeuses...

Projection de « El secreto de ses ojos » de Juan José Campanella

Le 9 février à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €

Cabaret littéraire

L'amour à la page



Saviez-vous que nos bibliothèques possèdent une splendide collection de livres érotiques ? Le thème le plus développé en littérature a toujours été l'amour ! Dès lors, pourquoi s'en priver ? Les bibliothécaires seront sur place pour vous prêter (quasiment gratuitement) ces précieux livres. Sur scène mais très près du public, le comédien Sufian El Boubsi et la conteuse Véronique De Miomandre liront des textes.

Un sujet irrésistible, des artistes très au point, la garantie de pouvoir prolonger votre plaisir dans l'imaginaire infini de la littérature... ou de toutes autres manières qu'il vous plaira...

L'amour à la page

Le 18 février à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 €

Théâtre jeune public

« Charabia » par la Cie Grenadine



Francine, Chari, Alma et Niels emménagent dans un immeuble. A leur arrivée, ces nouveaux voisins plantent une graine dans un pot. Ils ne se connaissent pas et vont se rencontrer. Le souci, c'est qu'ils parlent tous une langue différente. Un vrai charabia ! Charabia, c'est aussi le nom du pays d'où vient Chari qui est une voisine bien étrange...

Au fil des jours, des liens se tissent, des disputes éclatent et dehors, les plantes poussent. Faisant face aux quatre appartements, le public assiste au spectacle tel le curieux qui épie par la fenêtre. Pour les enfants de 3 à 6 ans. Durée : 50 minutes.

« Charabia » par la Cie Grenadine

Le 20 février à 15h à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 €

Réservations auprès du Centre culturel de Jette

Théâtre

« Le traumatisme du lapin »



Trois colocataires organisent une tombola géante censée financer un voyage à la mer pour des enfants défavorisés. Ce serait simple si la voisine n'était pas aussi envahissante et si l'invitée surprise était vraiment une invitée... C'est la journée folle de cinq jeunes femmes débordant de fraîcheur et de débrouillardise. Serge, l'animal de compagnie, agrmente la scène de ses commentaires...

Cette première écriture théâtrale de Laura Vossen aborde les thèmes de la cohabitation, de l'ultra-communication et de la reconnaissance de l'autre pour sa propre existence.

« Le traumatisme du lapin » de Laura Vossen

Les jeudi 24 et vendredi 25 février à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10 € / 8 € sur réservation

AGENDA

Le 15 mars 2011 Bourse de la Ligue des Familles

Plutôt que de laisser les vêtements (en bon état) que vous ne mettez plus prendre la poussière dans une armoire, participez aux bourses aux vêtements de la Ligue des Familles. Chaque ménage amène ce qu'il désire vendre et cela permet à d'autres foyers de faire de bonnes affaires. Une bourse aux vêtements d'été de 0 à 16 ans, de sport et de grossesse ainsi qu'au matériel de poteries est organisée les 15 et 16 mars.

- ➔ **Bourse aux vêtements de la Ligue des Familles**
Le 15 mars de 13h à 21h et le 16 mars de 9h30 à 15h dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)
Dépôt: exclusivement sur rendez-vous au 02.427.22.42 (le 28 février et de 1er mars de 19h à 20h uniquement).



Stages chez Art Mosaico Essayez-vous à la mosaïque

L'asbl Art Mosaico propose des cours et des stages pour adultes dans un atelier qui dispose de toutes les facilités. Pour apprendre la mosaïque et créer des projets personnels dans un environnement professionnel, sous la supervision de Jean-Christophe Duperran, un mosaïste confirmé.

- ➔ **Stages chez Art Mosaico**
Infos : asbl Art Mosaico
rue Vanderborgh 136
0475.36.37.22.

Le 11 février 2011 "Quelle décision dois-je encore prendre ?"

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres. Un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne accompagne chaque rencontre.

- ➔ **"Quelle décision dois-je encore prendre ?"**
Le 11 février de 13h30 à 15h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Une inscription préalable est nécessaire.
Infos: SSM Primavera - 02.428.90.43.

Le 10 février 2011 "Oh, la chimie ! Aspects incontournables d'une science qui nous concerne tous"

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large. Ce mois-ci, Paul Depovere, professeur émérite à l'UCL: "Oh, la chimie ! Aspects incontournables d'une science qui nous concerne tous".

- ➔ **"Oh, la chimie ! Aspects incontournables
d'une science qui nous concerne tous"**
Paul Depovere, professeur émérite à l'UCL.
Le 10 février 2011 à 14h30
dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)
Entrée: 5 EUR - Infos: 02.423.13.53.

Le 15 février 2011 Conférence sur le bouddhisme "La science de la vraie nature"

Docteur en philosophie bouddhiste, Dzogchen Ranyak Patrul Rinpoche est né au Tibet. Il présentera une conférence sur le bouddhisme. Souvent défini comme religion ou philosophie, le bouddhisme peut aussi être compris comme étant la science de la vraie nature, une science parfaitement structurée ayant comme objectif de mener à la réalisation de la vraie nature de l'esprit et de tous les phénomènes.

- ➔ **Conférence - "La science de la vraie nature"**
Le 15 février à 20h
Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 8 EUR
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 17 février 2011 Conférence - "Remémorons-nous les débuts du jazz avec le blues et le rhythm & blues"

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos. Ce mois-ci: "Remémorons-nous les débuts du jazz avec le blues et le rhythm & blues".

- ➔ **Conférence "Cent ans de jazz"**
Le 17 février de 14h15 à 17h15
Au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 5 EUR
Infos : 02.426.64.39

CLÉS POUR LA MUSIQUE
"LE CARNAVAL EN MUSIQUE"
Le 12 février à 14h30
AU CENTRE ARMILLAIRE

